



Léo Colombaro — 5 avril 2016

CHARTRE GRAPHIQUE D'INSPIRE
IDENTITÉ VISUELLE



Que l'on considère les disques qui structurent le logotype comme « poumons » ou comme « points attractifs », toute description conduit forcément à évoquer **innovation, jeunesse, spirale du progrès, respiration, réflexion, complémentarité, intérieur, ...** toutes notions fondamentales pour l'entreprise.

La typographie de corps est le Fira.
C'est la plus élégante des lettres
« bâton » (sans serif) fluides.

FIRA SANS

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
1234567890àâéèêëïïôùûÀÂÉÈÊËÏÏÒÙÛ

FIRA SANS BOLD

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
1234567890àâéèêëïïôùûÀÂÉÈÊËÏÏÒÙÛ

La typographie de titre est le Bebas.
C'est une lettre forte et douce à la fois,
sans serif, capitales uniquement.

BEBAS NEUE

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
1234567890ÀÂÉÈÊËÏÏÒÙÛ



Afin d'assurer une identification efficace, le logotype doit être utilisé en nuances de bleus et gris. Dans la version monochrome, les ronds sont grisés avec des nuances telles que le gris du rond principal corresponde à celui du texte.

VERSION COULEUR

RVB

- 42/45/101
- 1/85/134
- 99/199/231
- 87/83/89

CMJN

- 100/96/35/37
- 100/76/28/11
- 56/1/5/0
- 63/62/53/35

VERSION MONOCHROME

Noirs

- 82 %
- 74 %
- 30 %

Hexadécimal

- 2A2D65
- 015586
- 63C7E7
- 575359

Sur fond sombre, la deuxième partie de « Inspire » est blanchie.



Sur fond image ou texture, le logotype est encadré d'un cartouche blanc, coté gauche arrondi et marge de 8 % de la longueur du logotype.

8 %



Il ne faut pas modifier les proportions



Il ne faut pas utiliser le logotype
à la verticale



Il ne faut pas modifier les couleurs ni
l'aspect



Il ne faut pas découper ni partitionner
le logotype



Modèle des images de profil des réseaux sociaux



Inspire
@Inspire_Telecom

Modèle pour la présidence



Monsieur Pierre Dupont
29, rue du Faubourg-Saint-Antoine
75011 Paris

Saint-Étienne, le 10 mars 2016

Cher Monsieur,

L'aspect final de votre courrier dépend de la manière dont la lettre est composée. Par conséquent, les instructions de composition sont importantes et doivent être respectées pour parachever la mise en page.

Le caractère choisi est le « Georgia », corps 10 / interlignage 13. La marge à gauche est de 30 mm. Que le texte soit composé en drapeau (fer à gauche) ou en pavé, sa largeur ne doit pas excéder 135 mm. Pour mettre l'accent sur un passage, utiliser le « Georgia Bold ». On évitera autant que possible la composition en majuscules, le soulignage, les changements de corps, de caractères et les mélanges typographiques.

Les noms propres doivent être composés avec une initiale majuscule et non en capitales. Par ailleurs, attention à l'utilisation excessive des majuscules : il faut éviter l'abus, qui lui fait perdre sa signification et son efficacité, lorsqu'elle met en vedette sans justification. Le nom du destinataire, son adresse, les références, la date et le corps de la lettre sont justifiés à gauche. Les paragraphes sont marqués par un double retour à la ligne (pas un alinéa). Sauter quatre lignes après les compliments pour laisser l'espace de la signature.

Bien cordialement,

Romain Charissou

Modèle pour l'administration

Inspire, Junior-Entreprise
5 avril 2016

CONTRAT

2

IL EST PRÉALABLEMENT RAPPELÉ CE QUI SUIT

Considérant que les Parties au présent Accord souhaitent collaborer dans l'objectif suivant :

- Attester de la validité d'une étude et de l'apport pédagogique pour l'étudiant, dans l'objectif d'en bonifier son travail.
- Dans ce cadre, afin de mener à bien leur coopération, les Parties souhaitent s'échanger des Informations Confidentielles relative à ladite « étude ».

Elles souhaitent ainsi au préalable couvrir lesdits échanges d'informations par le présent Accord, et protéger les Informations Confidentielles dont la communication serait nécessaire.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 Objet de l'accord

L'objet du présent accord de confidentialité (ci-après, l'Accord) est de définir les modalités de communication d'informations réalisée entre les Parties, et de fixer les règles relatives à la protection et à l'utilisation des Informations Confidentielles que les Parties souhaitent s'échanger.


Chaque Partie s'engage, par le présent Accord, à réserver un traitement confidentiel aux informations que l'autre Partie lui communique dans le cadre de leur coopération.

ARTICLE 2 Définitions

Dans le présent Accord, les mots et expressions suivants ont le sens qui leur est attribué ci-dessous :

- **ACCORD** Désigne le présent Accord de confidentialité.
- **PARTIE** Désigne les Parties au présent Accord, qui communiquent et reçoivent les informations confidentielles et sont tenues de l'obligation de confidentialité.

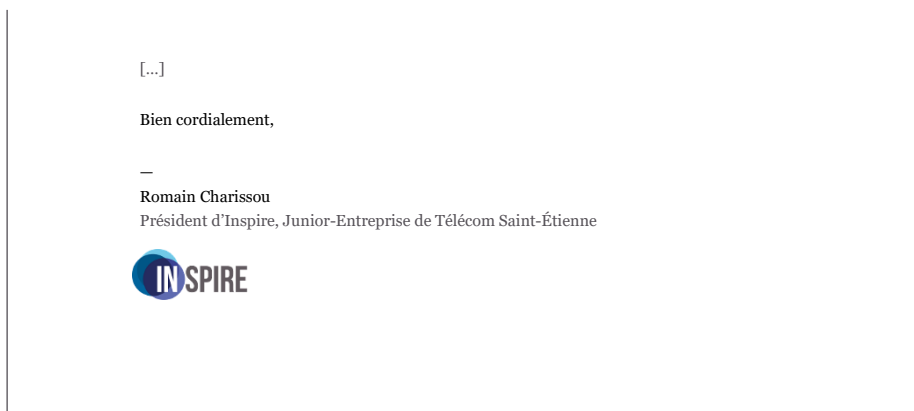
Informations confidentielles : désigne de manière non limitative les informations de toute nature, à caractère notamment technique, commercial, de savoir-faire, plan, ...



Junior-Entreprise de Télécom Saint-Étienne CNJE • Association Loi 1901
25 Rue du Docteur Rémy Annino 42000 Saint-Étienne • +33 (0) 4 77 91 58 75
SIRET 51020720200027 • APE 9499Z • URSSAF 827000002172177801

www.inspire-telecom.com

Signature de courrier électronique



Carte de visites, recto et verso



INSPIRE

Junior-Entreprise

25 Rue du Docteur Rémy Annino
42000 Saint-Étienne

+33 (0) 4 77 91 58 75

contact@inspire-telecom.com

www.inspire-telecom.com